

Nouvelle mandature CEE SNCF 2017 / 2020

L'UNSA-Ferroviaire reconduit ses priorités : contrer tout dumping social
& améliorer les conditions de travail des salariés européens

juillet 2018



Le Comité d'Entreprise Européen du Groupe SNCF (CEE) est une instance transnationale de dialogue, d'information et de consultation concernant les évolutions, les restructurations et orientations stratégiques du groupe SNCF dans les domaines "économique et social".

Le CEE émane de la directive 2009/38/CE, transposée en droit français, par ordonnance. Sa mise en place date de l'accord signé le 06 décembre 2012, issu du Groupe Spécial de Négociation. Après une première mandature de 4 ans, un avenant vient d'être négocié pour 2017/2020 (Signature UNSA avec lettre de réserves).

Président : Guillaume Pepy

Président délégué : Laurent Trevisani

29 représentants-es de 13 nationalités vont désormais siéger ; la Pologne et la Norvège intégrant le CEE.



Après élections, le nouveau bureau (Select Committee) est constitué comme suit :

Secrétaire : David Gobé SNCF (CGT Cheminots) France

Trésorier : Laurent Fauviau SNCF (UNSA Ferroviaire) France

Secrétaire Adjoint : Laurent Compagnon Eurostar (RMT) Royaume-Uni

Membre : Jutta Boehm Geodis (verdi) Allemagne

Membre : Gerrit Vink Keolis (FNV) Pays-Bas

L'UNSA-Ferroviaire reconduit ses priorités contre tout dumping social
et en faveur de l'amélioration des conditions de travail des salariés européens



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org

Expertise européenne



au service des salariés-es

